

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de restauration et de renaturation morphologique du Coney sur la commune d'Uriménil

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Nom, prénom et qualité de la personne

M. Gérard COLIN

habilitée à représenter la personne morale

Vice-Président eau, assainissement, GEMAPI, déchets

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 8 7 5 7 0 0 0 1 8

Forme juridique

Communauté d'Agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10°	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Parmi les travaux que souhaite porter l'Agglomération d'Epinal on retrouve, sur 2 km de cours d'eau dans la traversée d'Uriménil :

- La remise du cours d'eau dans son lit d'origine sur 210 ml via des travaux de terrassement en déblai-remblai;
- La création d'un nouveau lit diversifié après la requalification du site de Bihr (démolition de la corderie portée par l'EPFL) sur 420 ml via des travaux de terrassement en déblai-remblai;
- L'amélioration de la continuité piscicole sur 3 sites. Pour deux des ouvrages, il s'agira simplement d'un ré-agencement des blocs : l'ouvrage ROE 84171 rue de la Borne Les Buissons et la modification de la prise d'eau du canal d'amenée de l'ancienne usine Bihr. Pour le 3ème ouvrage, il s'agira de recréer un lit au Coney de sorte à ce qu'il contourne l'ouvrage et retrouve un faciès diversifié;
- La diversification des écoulements par des méthodes rustiques épis, faux embâcles ou blocs éparses;
- L'aménagement du secteur en amont du stade via la mise en place d'un piège à embâcles et la suppression des protections de berge inadaptées;
- la restauration d'une ripisylve diversifiée et suppression des essences inadaptées (résineux).

4.2 Objectifs du projet

Le lit actuel du Cône dans la traversée d'Uriménil présente des écoulements homogènes entraînant un colmatage des fonds assez important, accentué par la présence d'ouvrages transversaux. De plus, son lit a fait l'objet de travaux lourds (déplacement du lit en pied de coteau sur le secteur amont, recouvrement par la Corderie de Bihl sur plusieurs centaines de mètres à l'aval) nuisant à son potentiel biologique. Les objectifs sont donc multiples :

- Restaurer l'hydrosystème et les relations cours d'eau/nappe d'accompagnement;
- Améliorer les conditions d'écoulements des eaux grâce à la mise en place d'éléments de diversification,
- Diminuer le colmatage;
- Améliorer l'auto-épuration des eaux de surface;
- Améliorer la franchissabilité piscicole;
- Restaurer la ripisylve et de l'ombrage au cours d'eau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en une première phase de débroussaillage des secteurs concernés par les aménagements où la création d'un accès sera nécessaire (site n°1 notamment) et le traitement de la végétation inadaptée (coupe des résineux). Ces actions seront réalisées de préférence en période hivernale pour éviter tout risque d'écrasement d'espèces par les engins. Suivront les travaux de terrassement en période d'étiage, le réaménagement des ouvrages en blocs ainsi que la pose des éléments de diversification par des engins mécanisés. Ces travaux seront réalisés depuis la berge, sans franchissement du cours d'eau. De plus, les accès le long du cours d'eau seront balisés afin de limiter les déplacements et préserver les prairies ordinaires alentours. A noter que la réalisation de deux sites sera conditionnée par les travaux de requalification du site de la Corderie de Bihl portés par l'EPFL. Il s'agit de la création d'un nouveau lit de contournement de l'ouvrage de prise d'eau à l'amont de la Corderie adapté à l'espèce repère (truite, secteur 11) et la création d'un nouveau lit au droit de l'ancienne Corderie dont la démolition est prévue dans le projet EPFL (secteur 15).

Sur le secteur 11 il est prévu : le nivellement du terrain actuel, le traitement de la végétation existante, le démantèlement du vannage, le terrassement en déblai pour la création du lit projeté, le remblai de l'ancien lit, la mise en œuvre de géotextile et d'enrochements pour confectionner des seuils de calages, l'ensemencement et la plantation des berges;

Sur le secteur 15 il est prévu : la création d'un nouveau lit diversifié par des travaux en déblais-remblais, la mise en place d'épis de diversification et des plantations.

Enfin, des plantations seront réalisées en période de repos végétatif au droit des secteurs restaurés.

Les travaux seront réalisés en eau, en période d'étiage. Sur les secteurs recréés, les terrassements seront réalisés hors d'eau avec maintien de bouchons terreux à l'amont et à l'aval des linéaires afin de reconnecter les nouveaux lits aux lits actuels en dernier lieu et de manière progressive.

Des pêches de sauvetage auront lieu sur les secteurs 1 et 11.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation pour les travaux envisagés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation unique (DIG, autorisation loi sur l'eau)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet :	23 060 m ² incluant zones de chantier
Longueurs restaurées par sous secteurs (ss) :	210 ml(ss1); 30ml (ss11); 420ml (ss15)
Longueurs diversifiées par sous secteurs (ss):	150 ml (ss1); 140 ml (ss5-6); 100 ml (ss10) + secteurs restaurés (920 ml total)
Pentes moyennes des linéaires restaurés :	0.9‰ global; 1.18 ‰ lits restaurés,
Ripisylve restaurée :	3,4% secteur contourné (ss11) env. 630 ml

4.6 Localisation du projetAdresse et commune(s)
d'implantation

Sans objet (selon notice explicative)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Uriménil

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité avec la ZNIEFF de type II n°410030456 "Voge et Bassigny"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La moitié amont du secteur a été caractérisée comme zone humide sur critère pédologique, suite aux prospections terrain réalisées par l'Atelier des Territoires en 2019. Cependant, les travaux sur ce secteur visent à remettre le cours d'eau en fond de talweg permettant de restaurer les relations nappes/rivières. De plus, toutes les précautions nécessaires seront prises en phase chantier pour limiter les déplacements des engins et aucuns matériaux ne seront régalez en berge.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour réaliser le bras de contournement de l'ouvrage de prise d'eau (sous secteur 11) il sera nécessaire de niveler le terrain au préalable et de terrasser le nouveau lit projeté. Bien qu'il soit prévu de remblayer l'ancien lit, 255 m ³ de matériaux seront excédentaires. Ils seront alors évacués en décharge agréée ou bien laissés à disposition de l'EPFL dans le cadre de leur projet de requalification de la Corderie en aval immédiat de ce site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des blocs et des alluvions seront apportés pour diversifier les fonds et les écoulements. La provenance de ces éléments sera vérifiée et une attention particulière sera portée sur leur nature afin qu'ils soient adaptés au contexte (grès vosgien).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les inventaires menés par l'Atelier des Territoires en 2019, n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'espèces particulières. Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de reproduction des espèces sensibles : pas d'intervention sur la ripisylve de mi-mars à août pour ne pas perturber la nidification des oiseaux, travaux en lit mineur à l'étiage entre juillet et octobre hors période de reproduction truite et vandoise. De plus, en phase travaux, toutes les précautions seront prises afin d'éviter la mise en suspension des matériaux dans le lit mineur (travail hors d'eau sur les lit nouvellement créés) et de limiter la circulation des engins en berge.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des engins mécanisés devront pouvoir accéder au cours d'eau pour effectuer les travaux de terrassement et de diversification du cours d'eau. Les chemins déjà existants seront réutilisés et seules les bordures de cours d'eau seront longées pour ne pas impacter les prairies ordinaires attenantes. L'ensemble des cheminements utilisés seront remis en état après travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des engins mécanisés devront pouvoir accéder au cours d'eau pour effectuer les travaux de terrassement et de diversification du cours d'eau.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet liquide n'est prévu dans ce projet.</p> <p>De plus, tout engin sera soigneusement lavé et dégraissé avant le démarrage des travaux afin de ne pas provoquer de pollution dans le cours d'eau. Les entrepreneurs disposeront en permanence sur le chantier de barrage flottant et d'aspiratrices afin de contenir toute éventuelle pollution accidentelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de requalification de la Corderie de Bihr porté par l'EPFL prévoit la démolition du bâtiment qui recouvre actuellement le lit du Cône sur près de 400 ml (cf. sous-secteur 15).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(cf. point 6.5 p.132 du dossier d'autorisation)

Les aménagements prévus ne seront pas de nature à engendrer des effets négatifs notables, mais permettront d'augmenter la qualité habitacionnelle de la rivière.

Ripisylve : Les travaux d'intervention sur la ripisylve seront réalisés en période de repos végétatif (d'octobre à février).

Les matériaux déblayés non conformes (gravats, remblais divers, etc.) infestés de Renouée du Japon, seront éliminés en décharge autorisée.

Avifaune : Les travaux d'entretien et de coupe n'interviendront pas durant la période de nidification (de mi-mars à août). Seules des opérations d'élagage léger pourront se faire de juin à août.

Poissons : Les travaux sur le lit mineur et les berges seront réalisés entre juillet et octobre, soit en période d'étiage du Cône et hors période de reproduction de la truite fario et de la vandoise.

Qualité des eaux : Le stockage des matériaux et des engins ne seront pas effectués à proximité du cours d'eau. L'état des engins sera quotidiennement vérifié, ils seront lavés et dégraissés avant le démarrage. Les entrepreneurs disposeront en permanence de Kits anti-pollution sur le chantier. Toutes les précautions seront prises afin d'éviter la mise en suspension de matériaux dans les eaux superficielles et pour la protection du matériel et du personnel en lit majeur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations renseignées, le projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, celui-ci vise à renaturer le cours du Cône et restaurer les fonctionnalités du cours d'eau ainsi que la végétation des berges.

A noter que le choix de l'emplacement du futur lit au droit de la corderie de Bihl de le décaler d'environ 50m au sud par rapport à son tracé originel est dû à la nécessité de s'accorder avec le projet de requalification porté par l'EPFL et les scénarios d'aménagements urbains présentés par le bureau d'étude Intensités. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un retour complet à son état naturel d'origine, il s'agira bien de restaurer les fonctionnalités de ce cours d'eau totalement recouvert aujourd'hui.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier d'Autorisation Unique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à GOLBEY

le, 22/01/2020

Signature



